

# PORTANT COMPOSITION DU JURY DU Implantologie Basale (DUIB) - 2ème année LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-2 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA);

Vu les statuts de l'UCA;

# **ARRETÉ**

# **Article 1**

La composition des jurys d'examen DU Implantologie Basale (DUIB) - 2ème année comme suit :

# Membres du jury

DESCHAUMES Christophe, Président, MCU-PH
DUROUX Julien, Vice-président, Enseignant contractuel

### Semestre 1

MARCON Frédéric, Intervenant extérieur SCORTECCI Gérard, Intervenant extérieur

#### Semestre 2

MARCON Frédéric, Intervenant extérieur SCORTECCI Gérard, Intervenant extérieur

# **Article 2**

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par Mathias BERNARD

Le 7 janvier 2025